

Guerre des nerfs au tribunal pour la reprise de Nextech

AVIGNON

Le tribunal a renvoyé, ce mardi, au 1^{er} octobre l'étude des quatre offres de reprise de l'école d'apprentis en redressement judiciaire. Deux propositions se détachent, sur fond de rivalité entre CCI et CPME.

Nextech bientôt sur Netflix ? L'adaptation de ce feuilleton économique-social pourrait prêter à sourire si la réalité ne concernait pas 35 salariés et quelque 500 apprentis dont l'avenir reste suspendu à la justice. Ce mardi, le tribunal d'Avignon devait étudier les quatre offres de reprises – un repreneur s'est désisté – déposées pour récupérer la gestion de ce centre de formation créé en 1997. Exsangue financièrement, miné par de lourds dysfonctionnements pointés par la chambre régionale des comptes, l'établissement reste toutefois attrayant.

Après deux heures d'échanges ce mardi, le tribunal a décidé de renvoyer le dossier dans une semaine, le 1^{er} octobre. Les candidats ont obtenu un délai supplémentaire de deux jours, jusqu'à jeudi, pour améliorer les offres voire en fusionner certaines. Une décision qui satisfait tous les repreneurs potentiels, à l'exception de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI 84). « Nous présentons la seule offre aujourd'hui prête, financée [3 millions d'euros] et sans condition suspensive », défend Amaury Dumas-Marze, conseil de la CCI sur le dossier aux côtés de l'ancien bâtonnier Patrick Gontard.



Ce mardi matin, devant la salle d'audience, salariés et avocats des divers porteurs d'offres attendent le délibéré. PHOTO F.C.

Depuis de longs mois, la CCI lorgne Nextech, dont deux de ses élus ont été récemment présidents. En août, la CCI a même récupéré sur son campus une petite partie de l'offre de formation de Nextech. Si elle veut aller vite, c'est pour contrecarrer l'offre de dernière minute déposée vendredi dernier par Erudis formation, voisin de Nextech à Agroparc. Une offre jugée recevable par le tribunal, bien qu'arrivée 10 jours après le délai, au grand dam de la CCI. « Quand il y a un appel d'offres, on n'est pas forcément au courant en même temps que les autres », assure M^e Stéphane Castelain, pour l'offre Erudis, qui évacue sèchement nos doutes sur le fait de ne pas avoir été au courant des délais initiaux. « Ce n'est pas le sujet », balaye-t-il. Selon plusieurs échos, les deux offres seraient

dans l'ensemble équivalentes en termes de reprise des salariés - 26 sur 35 - et de garanties financières.

Des salariés mobilisés dans une Scop

Le sous-texte de l'affaire réside dans le lourd passif consulaire local entre la CCI et la CPME (confédération des petites et moyennes entreprises). Derrière Erudis, il y a son dirigeant, Hervé Belmontet, secrétaire de la CPME 84. Lundi, sa confédération s'est, dans un communiqué, vertement opposée au rachat de Nextech par la CCI, se demandant s'il était « judiciaire » pour une « chambre consulaire » d'agir « avec des fonds collectés auprès des entreprises ». « C'est un vrai projet de reprise, qui n'est pas politique », assure Hervé Belmontet qui veut développer

« une offre complémentaire et pas de cannibalisation ».

Une autre offre, du groupe Smart group, s'intéresse davantage au campus de Pertuis et cherche à s'associer à un autre repreneur. Enfin, les salariés ont doublement voix au chapitre. Certains sont investis dans leur propre offre de reprise en Scop, avec le soutien de l'union régionale dont un délégué, Kevin Joubert, était présent mardi. Mais le bât blesse financièrement, avec un apport moitié moindre que les deux principales offres. « Les salariés ont voté hier [lundi] pour se prononcer sur chaque offre, celle d'Erudis a eu le plus de suffrages favorables devant celle de la CCI », fait valoir Benjamin Jarjaval, élu au CSE de Nextech. Verdict dans une semaine.

Florent de Corbier

VAUCLUSE

Le ministre de l'Intérieur porte plainte contre Raphaël Arnault

« Ça commence fort », réagit Raphaël Arnault ce mardi à l'annonce de la plainte à venir contre lui de la part de Bruno Retailleau. Interrogé par Europe 1, le nouveau ministre de l'Intérieur a annoncé saisir le procureur de la République en réaction à un tweet, samedi, du député LFI-NFP de Vaucluse qui dénonçait les « assassinats de Kanaks par les forces policières envoyées spécialement à 17 000 km » en Nouvelle-Calédonie. « Une violence inacceptable, on ne peut pas se ceindre d'une écharpe bleu-blanc-rouge pour avoir de tels comportements », estime le très droitier ministre. « Ce coup de communication a pour but de faire taire les voix qui expriment leur solidarité avec les Kanaks », réagit Raphaël Arnault qui y voit la « continuité d'une extrême droitisation de la vie politique » car cette demande de plainte « émane directement d'un eurodéputé RN [Mathieu Valet] ». Localement, le RN Vaucluse avait dès samedi appelé à « condamner » les propos « d'un député indigne ». Et ce mardi, le RN 84 se « félicite de l'annonce du ministre de l'Intérieur ». CQFD.

AVIGNON

Le square Abbé-Pierre débaptisé

Parmi les 39 rapports inscrits au conseil municipal de ce samedi, figure la suppression de la dénomination square Abbé-Pierre. Une mesure d'urgence dont le contenu est encore en cours de rédaction.

Cinq semaines de fêtes pour les 125 ans des halles

AVIGNON

L'association des commerçants et la municipalité organisent de nombreux événements qui commencent dès ce mercredi 25 septembre.

Cent vingt-cinq ans plus tard, Les Halles d'Avignon sont toujours là et fêtent leur anniversaire ce mercredi 25 septembre.

Et pour célébrer cet événement, la municipalité et l'association des commerçants des Halles d'Avignon ont organisé de nombreuses animations. « C'est pour moi l'un des pions de la ville. C'est un endroit



Une collecte sera réalisée pour la lutte contre le cancer du sein avec Les Halles en rose. PHOTO M.S.

que l'on tient à préserver sans trop le modifier, contrairement à ces projets qui fleurissent un peu partout avec des restaurants et des boutiques qui finissent par fermer », déclare Claude Tummino, élu délégué au développement économique et commercial de la Ville.

« Entretenir la mémoire »

Les festivités se déroulent en trois phases représentant le passé (les 5 et 6 octobre), le présent (les 12 et 13 octobre), et le futur du lieu (les 19 et 20 octobre). D'anciens commerçants seront invités pour retracer l'histoire et les évolutions des Halles au fil des années. « Il faut entretenir la mémoire et les traditions tout en s'adaptant aux nouveaux modes de consommation. Nous sommes fiers de nos

produits spécifiques, nous connaissons nos clients, mais nous nous connaissons aussi entre nous, et c'est notre force », affirme Nathalie Roucaute, présidente de l'association des commerçants des Halles. Elle considère ce lieu de travail comme un véritable « village gaulois » avec ses 40 commerçants présents à l'année, dont elle souhaite « honorer la mémoire ».

Dès le week-end prochain, les 5 et 6 octobre, les habits d'époque seront de sortie. L'association prévoit de reproduire l'atmosphère du marché d'après-guerre, avec notamment un rémouleur, un accordéoniste et même des crieurs.

M.S.

Programme et détails sur Facebook Les Halles d'Avignon